

Compte rendu de l'Assemblée Générale du SNGC du 26 mars 2015

Présents

Michel Salom, François Bertin-Hugault, Tibère Cristéa, Anne David Bréard, Michèle Hébert-Demay, Bruno Lavarsin, Christian Le Provost, François Pinoche, Serge Reingewirtz, Danièle Vaschalde,

La réunion est ouverte à 14h00 par Michel Salom.

RAPPORT MORAL : Michel SALOM

Réunions et communication

Depuis l'Assemblée Générale du 21 mars 2014, le bureau s'est réuni à quatre reprises : 24 juillet, 1er octobre, 27 novembre 2014, 4 février 2015. Le SNGC a exprimé sa position sur l'autorisation de prescription des coordonnateurs en EHPAD (âge village) et sur la fin de vie (article dans le journal de l'intersyndical). Il a également contribué à l'élaboration de l'enquête sur le profil des médecins coordonnateurs réalisé par le journal des coordonnateurs.

L'Assemblée Générale du Syndicat se tiendra le 26 mars prochain avec présentation du rapport moral et du rapport financier. La question de la succession à Michel Salom, actuel Président, sera d'actualité en 2016.

Site internet

L'hébergement et la maintenance du site est confiée à un prestataire externe, spécialisé dans JOOMLA.

CNSA

Le SNGC (représenté par Serge REINGEWIRTZ) est membre titulaire du Conseil d'administration du CNSA. Paulette GUINCHARD en est la nouvelle présidente.

La moitié des budgets des projets innovants a été utilisé pour le portail internet d'accompagnement. La DGCS a constitué une équipe chargée de la mesure des coûts des établissements médico-sociaux, de leur évolution et de leurs déterminants. Un groupe de travail est constitué sur la nouvelle tarification des EHPAD. La nouvelle valorisation de PATHOS est prévue en 2016. On peut se demander avec quel algorithme, cette valorisation sera effectuée ?

Commission de validation des acquis

Près de 2/3 des dossiers présentés concerne des dossiers étrangers leur permettant d'exercer en France. Or les règles d'autorisation d'exercice en France ne sont pas celles édictées pour devenir gériatre. La Commission de validation des acquis a traité 120 dossiers cette année.

SAJA

Le SAJA a traité 16 dossiers en 2014, dont 3 ont été transmis au Sou Médical. Le dispositif est maintenu en l'état.

CNPG

Le prochain CA se tiendra pour élire le nouveau trésorier.

Les membres du CNPG de gériatrie participent aux recommandations de la HAS, sauf pour les membres du bureau du fait d'un possible conflit d'intérêt.

Evolution du DESC de Gériatrie

Le rapport Couraud et Pruvost mentionne une évolution vers 1 DES de Gériatrie. La capacité disparaîtrait.

Avenir Hospitalier

Avenir Hospitalier a constitué plusieurs groupes de travail en vue de la Loi santé. Les thèmes de ces groupes portent sur le temps de travail ; attractivité des carrières à l'hôpital, la FMC/DPC et les auditions parlementaires. Magalie GUICHARDON et Bruno LAVERSIN représenteront le SNGC dans ces groupes de travail.

L'Assemblée vote et adopte le rapport moral

BILAN FINANCIER : François PINOCHE

Le solde de l'exercice 2014 est de – 100 euros.

Ce déficit provient du peu d'adhérents qui ont réglé leur cotisation.

Cette cotisation pourra être payée via le site internet ou par chèque. Les modalités de paiement via le site vont être améliorées afin que les difficultés rencontrées cette année ne se reproduisent pas.

La cotisation passe de 40 à 45 euros du fait d'une partie de la cotisation qui est reversée à Avenir Hospitalier, des frais de déplacement qui augmentent en raison de la représentation du SNGC aux groupes de travail, des prestations SAJA qui sont maintenues en l'état et enfin, des frais liés au paiement par PayPal sur le site.

L'Assemblée vote, adopte le bilan financier et donne quitus à Anne-Marie Le Provost.

La séance est levée à 16h10.